

La famille (de) LEYRITZ
Bordeaux, Martinique,
Saint Domingue, Guadeloupe
Bernadette et † Philippe Rossignol (août 2024)

Nous avons présenté des branches de la famille de LEYRITZ aux Antilles dans *L'ascendance antillaise de Saint-John Perse*¹ en 1982, en privilégiant les ancêtres d'Alexis Leger, mais d'autres branches, étudiées, n'ont pas été publiées. En outre la recherche généalogique s'est enrichie depuis et la famille est très présente sur Geneanet.

Nous rappelons que, dans son *Journal*, présenté sous le titre *La vie d'un colon à la Martinique au XIXe siècle*, Pierre Dessalles cite parfois la famille de Leyritz et que, dans le volume 1842-1847 (1985), le docteur Henri de Frémont et Léo Elisabeth présentent une « généalogie simplifiée » des familles BENCE et LEYRITZ.

Bordeaux

La « tradition familiale » rapportée par Eugène Joubert de Villemarest au début du XXe siècle et reprise par Saint-John Perse - Alexis Leger -, donne une mythique ascendance croate.

Nous allons tenter d'établir une synthèse des éléments donnés par divers généanutes, dont plusieurs s'appuient sur la *Petite notice historique et généalogique sur les familles Leyritz et de Leyritz* de 22 pages² rédigée en 2017 par Patrick Ceillier, qui a d'ailleurs consulté le texte de Joubert de Villemarest et l'ascendance de Saint-John Perse.

Pierre LEYRITZ, le père, viendrait de Saint Yriex en Limousin et serait passé de là à Bordeaux. Il était époux de Peyronne LICART.

Jean LEYRITZ, leur fils, bourgeois et marchand de Bordeaux, épousa (date et lieu inconnus) Eliette (parfois Lyette) LACONFORQUE (orthographe des signatures mais plusieurs variantes orthographiques) qui serait née le 9 octobre 1645 à Bordeaux.

Paul Jame³ donne des informations détaillées, en particulier sur la branche de Saint Malo issue de François, le frère aîné de Michel, celui qui partit pour la Martinique : des négociants qui armaient pour la course et pour la traite sur la côte d'Afrique. Nous ne présenterons pas cette branche.

Patrick Ceillier⁴ donne la photo des actes de baptême et de sépulture de Jean Leyritz. Il indique Saint Rémy comme paroisse de baptême mais ce n'est pas une des 4 paroisses bordelaises réservées aux baptêmes. Les parents sont bien de la paroisse Saint Rémy mais Jean est baptisé à Saint André.

¹ <https://www.ghcaraibe.org/publications/Ascendance%20antillaise%20SJP.pdf> Dossier 2 du CGHIA.

² Nous n'avons consulté cette importante « notice », à la riche iconographie, qu'après la rédaction de notre article : <https://pdfslide.tips/documents/petite-notice-historique-et-genealogique-sur-les-familles-leyritz-un.html?page=1>.

³ pjame sur Geneanet. Nombreuses précisions.

⁴ pceillier sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Bordeaux

Pierre LEYRIS

(+) /1682 Bordeaux, Saint Siméon

x /1642 Peyrone LIQUART ⁵

(+) /1682 Bordeaux, Saint Siméon

parents de :

Jean LEYRITZ (LEYRIS ou LEYRITS) ⁶

bourgeois et marchand de Bordeaux

o 08 b 12/07/1642 Bordeaux Saint André ; Jan fils de Pierre LEYRIS et Peyrone LICART (sic), paroissiens de St Remy ; parrain Jean Conte ; marraine Janne Defaure Guiberry

+ 02/09/1682 Bordeaux, Saint Pierre ; 10 h du soir ; Jean Leiris, bourgeois et marchand de Bordeaux, 45 ans (sic)

(+) 03/09/1682 Bordeaux Saint Siméon ; sieur **Jehan Leyrits bourgeois et marchand de Bourdeaux**, inhumé dans l'église devant l'autel de St Clou **en la sépulture de ses parents**, Présents les parents soussignés : Leyritz, Duprey, Liquart, Duverger

x Elyette (Lyette) LACONFORQUE ⁷, probablement fille d'Antoine, bourgeois de Bordeaux (serment de bourgeois le 04/03/1645) ⁸, et Lieyte VALLADON ⁹

o 09/10/1645 Bordeaux St André ¹⁰

+ 19/09/1682 Bordeaux St Pierre ; décédée à 6 h du matin, 40 ans, veuve ; ensevelie le 20 dans l'église

Il y a 3 familles **LACONFORQUE** ou LACONFOURQUE et variantes dans les années 1670-1680 à Bordeaux mais nous n'y trouvons pas les prénoms des parrains-marraines des enfants Leyritz :

Pierre LACONFOURQUE x Jaquette TIBAUDEAU (ne savent pas signer) ; St Rémy puis St Maixent ; maître menuisier 1675, 1677 ; au moins 9 enfants de 1670 à 1682 ;

Bernard LACOUFORQUE (signe) x Marie BOUDIN ; St Michel ; 1 fille en 1671 ;

Pierre LACONFORQUE x Jeanne BRULEAU ou BRUILLAUT, Ste Eulalie ; maître charpentier de haute futaie ; 4 enfants de 1673 à 1679.

⁵ Michel LIQUART, bourgeois et notaire royal, parrain de Michel Leyritz en 1681 ; une signature LIQUART à l'inhumation de Jean Leyritz en 1682

⁶ Nombreuses variantes orthographiques du nom, que nous reproduisons dans les actes.

⁷ Nous reproduisons dans les baptêmes des enfants les nombreuses variantes orthographiques du prénom et du nom.

⁸ Inventaire sommaire des registres de la Jurade 1520-1783 volume 2, p. 471 (vue 483/800)

⁹ pceillier, Chris9730, 12tony55 sur Geneanet.

¹⁰ Date et paroisse répétées dans les arbres sur Geneanet. Mais le registre des baptêmes de St André n'est pas en ligne de 1630 à 1652. Le répertoire des baptêmes de St André est daté de 1637 à 1658 mais celui en ligne ne commence qu'en 1654.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Les enfants de Jean LEYRITZ et Eliette LACONFORQUE

1 Catherine LEYRITZ

nous n'avons pas trouvé son baptême. Ce doit être l'aînée : elle signe au baptême de Michel en 1681

2 Antoine LEYRIS

o 21 b 24/04/1666 Bordeaux St André ; père Jean Leyris bourgeois et marchand ; mère Eliete Laconforque ; paroisse St Remy ; p Antoine Laconforque aussi bourgeois et marchand ; m Peyrone Licard (le grand-père maternel et la grand-mère maternelle)

3 Etienne LEYRIS

o 29 b 31/07/1667 Bordeaux St André ; père Jean Leyris bourgeois et marchand ; mère Eliete de Laconforque ; paroisse St Remy ; p Etienne Durand, aussi bourgeois et marchand ; m Susanne Delaconforque

4 Jeanne LEYRITZ

o 16 b 20/09/1670 Bordeaux St André ; père Sr Jean Leyris (signe Leyritz) bourgeois marchand ; mère Eliette Laconforque ; paroisse St Remy ; p Jean Canet ; m Jeanne Hélène Panures (?) ; ne savent pas signer

5 François LEYRITZ

écuyer, négociant et armateur à Saint Malo

o 03/01 b 02/02/1673 Bordeaux St André ; père Sr Jean Leyritz bourgeois et marchand ; mère Eliette Laconforque ; paroisse St Remy ; p François Decoud (signe) ; m Marie **Leyritz** femme de Bernard Guesnon (ou Juesnon) aussi bourgeois et marchand

+ 04/01/1731 Saint Malo (Ille et Vilaine, 35) ¹¹

x 06/01/1707 Saint Malo, Roberte DORDELIN

d'où postérité à Saint Malo (non suivie ici)

6 Suzanne LEYRITZ

o 11 b 12/03/1679 Bordeaux St André ; père Jean Leyris (signe Leyritz) bourgeois et marchand ; mère Eliets Laconfourque, paroisse St Pierre ; p Jean Sabatier (signe) cytoyen ; m Susanne Laconfourque (signe Susanne Laconforque)

7 Michel LEYRITZ

o 06 b 09/03/1681 Bordeaux Saint André ; fils de Jean Leyry (sic) bourgeois et marchand et Eliete Laconfourque (sic), paroisse St Pierre ; p Michel Liquart, bourgeois et notaire royal ¹² ; m Marie Laconforque (signent, avec le père et « Catherine Leyritz seur », sic)

qui suit

¹¹ Claude Renaudi, ambroise5 et jurassic39 sur Geneanet.

¹² Le 15/09/1684, paroisse St Michel, il épouse Antoinette Labatut ; il est fils de Jacques et Marguerite Mercade (p2savnac sur Geneanet).

**Michel LEYRITZ
(Martinique)**

Michel est le septième et dernier enfant de Jean LEYRITZ, bourgeois et marchand de Bordeaux, et Eliette (parfois Lyette) LACONFORQUE, décédés 18 mois après sa naissance. Son frère François, qui avait 8 ans de plus que lui, créera la branche de Saint Malo, que nous ne suivrons pas.

Michel passa à la Martinique où il fut fait lieutenant de cavalerie, à l'âge de 35 ans, par commission de Duquesne du 27 septembre 1716. Le lieutenant-colonel de son régiment de milice, compagnie de Basse Pointe, était Jean Dubuc Létang, qui sera en 1717 le meneur du Gaoulé, révolte des riches habitants de la Martinique contre le gouverneur La Varenne et l'intendant Ricouart.

En 1715 il avait été désigné par ses pairs comme syndic de la paroisse de Basse Pointe, où il venait de se marier. Comme nous l'avons souvent signalé pour les nouveaux arrivés aux îles, il avait épousé une veuve, Rose ASSELAIN, veuve avec une fille d'Adrien HERICHER, habitant sucrier de Basse Pointe. Il se remaria au Macouba en 1721 avec Marie Catherine MARRAUD, dont il aura postérité.

Bien établi par son premier mariage, et riche, il acheta une charge de conseiller secrétaire du roi, celle de contrôleur en la chancellerie près le parlement de Bordeaux. Il fut reçu dans cette charge le 19 novembre 1749. Le 29 janvier 1758 Louis Pierre d'Hozier régla ses armoiries de la façon suivante : « Un écu d'argent à trois lézards de sinople montant 2 et 1, couronné de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ; écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'azur, d'or ; de gueules, d'argent de de sinople. » L'enregistrement des titres par le conseil souverain de la Martinique est du 13 novembre de la même année 1758.

Michel Leyritz mourut à Basse Pointe en 1764, 6 ans après.

Dans **Colonies E 285** on trouve trois dossiers, celui sous le nom de Guillaume Ferréol de Leyritz, le deuxième fils de Michel, qui concerne sa demande de croix de Saint Louis, et celui d'un Leyritz ingénieur du roi (1754-1774), qui est la même personne.

Mais le dossier le plus intéressant des trois, nommé à la mise en ligne par les ANOM « Leyrits, Michel de, officier de cavalerie, habitant à la Basse-Pointe à la Martinique, et Des Rivières (Paul Jaham), capitaine de milices au quartier du Marigot » porte comme titre original : « Affaire des sieurs Des Rivières et de Leyris »¹³

Il porte sur « **ce que peut apporter dans la communauté une veuve convolant en secondes noces pour ce qui a rapport aux acquêts, conquêts, meubles et immeubles de sa 1^{ère} communauté** ».

Il s'agit donc d'un élément fondamental de la société antillaise.

« Il est d'usage depuis l'établissement du conseil supérieur de la Martinique, régi selon la coutume de Paris, que les meubles appartenant à une veuve et par elle acquis par le commun labeur d'elle et de son premier mari, entrent dans la seconde communauté lorsqu'elle convole en secondes noces. »

¹³ Nous avons conservé les différentes orthographes originales des dossiers et de leur mise en ligne.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

« Cet usage est contraire à la coutume de Paris qui porte, article 279, que femme convolant en secondes ou autres noces, ayant enfants, ne peut avantager son second mari de ses propres et acquêts plus que l'un de ses enfants. »

Le sieur de Leyris (sic), habitant de la Martinique, qui avait épousé feu demoiselle Rose Asselain, avant veuve du sieur Héricher (Cm 04/04/1712, communauté), se plaint de l'interruption de l'ancien usage. L'arrêt du conseil supérieur de la Martinique du 13 mai 1727, entre lui et les enfants du premier lit de dlle Asselain et du sieur Héricher, conforme à la coutume de Paris, est contraire à l'usage pratiqué jusqu'à présent.

La requête avait été présentée le 07/03/1726 par Pierre Paul Jaham sieur Desrivières, capitaine de milice et habitant du Marigot, comme époux de Marie Anne Héricher, fille et héritière pour un quart d'Adrien Héricher son père et unique héritière de Rose Asselain sa mère, à son décès épouse en secondes noces de Michel Leyritz, habitant de Basse Pointe.

Un autre arrêt du 21 juillet 1727 sur le même sujet, à propos du sieur Hackaert, qui avait épousé Catherine Lebourg, avant veuve en secondes noces du sieur Hardy et en premières du sieur Paviot, fit beaucoup de bruit en Martinique car son effet était rétroactif : « Il va éclore une pépinière de procès qui ruineront bien des familles. »

La requête du sieur Hackaert, demandant, si cet arrêt est maintenu, qu'il ne soit pas rétroactif, nous semble si intéressant que nous le citons intégralement :

« Reste à savoir pour l'avenir si l'usage établi ne convient pas mieux aux colonies que la rigueur de l'édit des secondes noces. Les colonies ont toujours été regardées comme une décharge de la misère du Royaume ; une infinité d'officiers qui n'ont pour tout bien que la cape et l'épée ont fait ici des établissements considérables par leur mariage avec des veuves, de même que bien d'honnêtes gens que la misère du Royaume a chassés pour venir ici chercher fortune et qui n'ont eu pour toute ressource que beaucoup d'industrie et bonne envie de travailler ; il n'y a plus d'autres moyens à la Martinique pour eux que des mariages avec des veuves. L'exemple de ceux qui ont fait les principaux établissements de cette colonie cause de la jalousie aux créoles de ce pays ici, qui sont plus propres à dépenser les riches successions que leurs pères leur ont laissées qu'à en former de nouvelles. Je dis pour la plupart car il n'y a point de règle sans exception et c'est un motif qui a donné belle carrière au procureur général de faire rendre cet arrêt. Ainsi les gens les plus sensés et les plus sages de ce pays ici croient qu'il serait bon de laisser les choses sur le pied qu'elles sont, sans quoi les veuves, ou du moins la plupart, ne trouveront point à se marier avec des personnes propres à faire valoir leur bien parce qu'ils ne voudront pas être les économistes des enfants des premiers maris. »

Dans le dossier E285 se trouve la copie d'une partie du **contrat de mariage de Michel Leyritz et Rose Asselain veuve Héricher, le 4 avril 1712** :

Les témoins de l'époux sont ses amis : Dominique Giraud écuyer sieur Dorzon, capitaine de milice du bourg Saint Pierre, François Hackaert, habitant (celui de l'arrêt de 1727), Mathieu Prunes, capitaine de milice de Basse Pointe, et Jean Raffin, habitant.

Ceux de l'épouse sont sa nombreuse famille : Georges Daubas Dubreuil son beau-frère veuf de Marguerite Fournier et son épouse Marie Anne Le Breton ; Jean Gervais Asselain son frère ; Paul Ballain son beau-frère comme époux de sa sœur Marie

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Asselain ; Nicolas Asselain son frère ; Nicolas Héricher ancien officier de cavalerie habitant de la Martinique et Jacques Héricher, marchand, ses beaux-frères ; Anne Lavocat veuve d'André Héricher ; Etienne Huc, enseigne de milice.

Il est précisé que Marie Anne Héricher, fille mineure du sieur Héricher et de Rose Asselain (la future épouse de Pierre Paul Jaham Desrivières) « sera élevée dans la religion catholique » : la famille Héricher était protestante.

Lors de la requête de 1726 le sieur Leyritz expose qu'il a mis dans la communauté tous ses biens et ajoute : « il est vrai qu'ils n'étaient pas si considérables que ceux de la demoiselle Asselain lors veuve Héricher mais son industrie à faire valoir les biens qu'elle lui apportait et à les augmenter considérablement les a au moins équipolés. » Le sieur Leyritz s'est marié en 1712 et les partages de la première communauté n'ont été faits qu'en 1716 : quatre années pendant lesquelles ces biens indivis ont considérablement augmenté par les travaux du sieur Leyritz qui s'en trouverait privé si on accédait à la requête du sieur Jaham Desrivières.

C'est cette habitation qui est devenue la belle « habitation Leyritz » de Basse Pointe ¹⁴.

Nous reportons dans la généalogie ci-après les dates des actes notariés cités ou les noms des frères et sœurs et autres, avec la référence E285.

Michel LEYRITZ

marchand à Saint Pierre le Mouillage puis lieutenant de cavalerie, habitant sucrier à Basse Pointe (habitation Leyritz)

écuyer, conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux (provisions par le roi 26/08/1749, enregistrement au conseil supérieur de la Martinique 13/11/1758 (B9, 107 v°)

armes : d'argent à trois lézards de sinople montant deux et un et couronnés de gueules et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or

o 06 b 09/03/1681 Bordeaux Saint André ; fils de Jean Leyry (sic) bourgeois et marchand et Eliete Laconfourque (sic), de la paroisse St Pierre ; p Michel Liquart, bourgeois et notaire royal ; m Marie Laconfourque (signent, avec le père et « Catherine Leyritz seur », sic)

+ 08/05/1764 Basse Pointe ; 83 ans

Cm 04/04/1712 M^e Poisson. Total de l'apport de la demoiselle Asselain 93 877 livres (E285)

ax 04/04/1712 Basse Pointe, Rose ASSELAIN, fille de + Jean et + Marguerite FOURNIER (remariée avec Georges DAUBAS DUBREUIL, maître en chirurgie et habitant de la Grande Anse de la Capesterre, E285)

b 06/10/1683 Grande Anse

+ 1720/1721 (testament 12/09/1720 M^e Bigot ¹⁵ ; inventaire après décès 22/10/1721 M^e Bigot : E285)

Cm 03/08/1705, communauté, M^e Poisson (E285)

¹⁴ Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Habitation_Leyritz, en particulier pour l'histoire de l'habitation après les Leyritz.

¹⁵ Elle demande, si la petite habitation en bois debout de la Grande Anse, échue de ses parents, est vendue, que ce soit de préférence à son beau-frère Hyacinthe Jaham Beaupré, époux de sa sœur Angélique Asselain.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ax 04/08/1705 Grande Anse, Adrien HERICHER, fils de + Nicolas et Jeanne
LE ROY

habitant de la Basse Pointe

o ca 1670 Basse Pointe

+ 12/04/1710 Basse Pointe ; environ 40 ans (+) dans l'église

Inventaire des biens 28/09/1713, partage 03/02/1716 ¹⁶ M^e Poisson (E285)

d'où

Marie Anne HÉRICHER

b 10/07/1707 Basse Pointe ; p Mr Poisson, notaire royal ; m Marguerite
Fournier

x Pierre Paul JAHAM DESRIVIÈRES

ax 02/06/1699 Macouba, Madeleine SIGALONY, fille d'Alexis, officier de milice,
et Marie BAILLARDEL

o ca 1677 Macouba

+ 10/09/1703 Basse Pointe ; environ 26 ans (+) dans l'église

bx 22/07/1721 Macouba, Marie Catherine MARRAUD, fille de + Jacques, capitaine
d'infanterie, et Marie Anne HÉRARD

o 22/07 b 10/08/1701 Macouba, p Isaïe Larcher, capitaine de milice ; m Catherine
Lebourg femme de Mr Hackaert, habitant à la Basse Pointe

+ ca 1776 (inventaire après décès 04/11/1776 M^e Catala ¹⁷) (lacune Basse Pointe
1776)

1 Michel LEYRITZ bx 1721 Marie Catherine MARRAUD (Martinique)

1 Michel Dominique LEYRITZ

écuyer ; avocat au parlement de Paris ; le 11/01/1770, présent à l'assemblée de la
noblesse de la Martinique

o 25/05 b 10/06/1722 Macouba ; p M. Sarrau ; m Marie Anne Herard Marraud

+ 26 (+) 27/04/1779 Basse Pointe : messire Michel Dominique Leyritz écuyer,
environ 55 ans, mort subitement

x 24/01/1756 Le Lamentin, Marie Camille Gaigneron de JOLLIMONT

de MAROLLES, fille de + Joseph et Charlotte Angélique PAPIN de L'ÉPINE

o 02/02/1733, ondoyée, b 12/04/1733, Le Lamentin (AT Martinique)

+ 18 d 19/12/1801 Basse Pointe ; 70 ans

Testament 01/10/1793 trouvé dans l'inventaire des papiers le 13/01/1802 par
M^e Catala ¹⁸

2 Marie Anne Catherine LEYRITZ

o 23/07 b 23/08/1723 Basse Pointe ; p Étienne Huc, voyer de la Capesterre ;

m Marie Anne Hélicher [sa sœur utérine]

+ 05/09/1749 Bordeaux

¹⁶ Partage des droits entre : les enfants du premier lit du sieur Hélicher avec dlle Sigalony ;
Rose Asselain épouse de Leyritz (76 403 livres sont 30 608 en meubles, nègres, bestiaux) ;
Marie Anne Hélicher épouse Jaham Desrivères.

¹⁷ Les minutes de M^e Catala commencent en 1785.

¹⁸ Voir pp. 12-14.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 17/02/1744 Macouba, Abraham **TESTART**, fils de Jean, négociant de Rouen, et Marie Françoise HARGAULT ¹⁹

négociant à Bordeaux

o Rouen, Saint Vincent

+ 29/12/1745 Bordeaux

bx 09/01/1756 Bordeaux, Saint Mexant, Pauline MASSIEU

d'où ²⁰

Jean Louis TESTART, négociant et armateur à Bordeaux

o 10/01/1746 Basse Pointe

+ 20/08/1814 Bordeaux

Catherine Élisabeth TESTART

o 01/02/1748 Bordeaux

+ 05/04/1786

Angélique TESTART

o 23/06/1749

x Louis **MAURY**

3 Marguerite Catherine Élie de LEYRITZ

o 14/07 b 07/08/1724 Basse Pointe ; p François Lamure, capitaine de milice du Macouba ; m Vincente Ménégault épouse du Sr Hue, grand voyer, habitant de Sainte Marie

+ 1741/ (marraine de sa dernière sœur mais représentée : en cours d'études en France ?) ou 2 Marie Anne Catherine ?

4 Dominique LEYRITZ

b 12/08/1725 Basse Pointe ; p Dominique Marraud, lieutenant de milice du Macouba ; m Marie Le Roy épouse du sr Sarraud, habitant de St Pierre

+ /1776

5 Guillaume Ferréol de LEYRITZ

écuyer ; ingénieur volontaire à Thionville en 1749 ; repassé à la Martinique en 1750 comme sous-ingénieur et lieutenant ; ingénieur ordinaire du roi (15/09/1755), capitaine des troupes détachées de la marine (20/11/1757) ; passé à Sainte Lucie et chargé seul pendant 4 ans ½ de l'artillerie et des fortifications puis repassé à la Martinique en 1761 et employé avant et pendant le siège ²¹ ; commandant du bataillon des milices de la Basse Pointe (19/05/1783), habitant de Basse Pointe

o 28/08 b 25/09/1726 Basse Pointe ; p Guillaume Pinel, capitaine de cavalerie ; m Rose Marraud

+ 18 d 19 vendémiaire XIII (11 d 12/10/1804) Basse Pointe ; habitant de la paroisse, ancien officier du génie et commandant du bataillon de la Basse Pointe, veuf de d'elle Louise Marraud Desgrottes ; 79 ans, décédé sur son habitation ; nombreuses signatures

x 20/01/1778 Macouba (2^e degré de parenté) Louise Michelle MARRAUD DESGROTTE, fille d'Étienne Isaïe, ancien capitaine de milice, ancien membre de la Chambre d'agriculture, et Marie Anne HUC, habitants de Macouba
o Sainte Marie

¹⁹ Parfois écrit TESTARD. Informations sur lui, p2savnac sur Geneanet.

²⁰ Informations sur les enfants, mansencal sur Geneanet.

²¹ Dossier Colonies E 285 ; mémoires pour demander la croix de Saint Louis.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 28/11/1785 Macouba ; 49 ans

(+) 29/11/1785, dans la chapelle du Rosaire appartenant à Mr Marraud Desgrottes
(voir son testament ci-après)

sans postérité

6 François Étienne LEYRITZ sieur de Torbeck

écuyer ; capitaine commandant les milices de Torbeck (**St Domingue**)

o 18/09 b 17/10/1729 Basse Pointe ; p Étienne Marraud Desgrottes ; m Marguerite Huc

+ 23/12/1770 Torbeck

x 12/01/1761 Torbeck, Marie Louise BOURDET, fille de + Étienne, capitaine de milice, et René MONDIÈRES

o 18/11/1745 Torbeck

+ 1795/1803 Les Cayes du Fond, pendant la révolution

bx 08/02/1773 Torbeck, Denis François REDON, fils de + François, capitaine commandant les milices du quartier des Ances, et + Anne Marie CASTEL

o ca 1731 Les Cotteaux

+ 24 d 25 prairial XI (13 d 14/06/1803) Les Cayes ; 72 ans

7 fille anonyme

o et + 28/04/1731 Basse Pointe, un moment après avoir été ondoyée à la naissance

8 Marie Élisabeth Madeleine Rose de LEYRITZ

nommée Angélique Rose au baptême de sa sœur en 1741

o 27/01 b 09/02/1733 Basse Pointe ; p Joseph Marraud Charlois ; m Marie Élisabeth Lesage Héricher

+ 08 (+) 09/12/1787 Basse Pointe (Marie Elisabeth Rose)

9 Joseph Juste Louis Mathias de LEYRITZ

o 04/02 b 06/03/1734 Basse Pointe ; p Juste Daniel Marraud Descostière ; m Jeanne Louise Marraud épouse de M. Pinel

10 Marie Jeanne Marie Marguerite Victoire de LEYRITZ

o 03/08 b 11/09/1741 ²² Basse Pointe ; p Jean Lussy, gentilhomme de la vénerie du roi ; m Catherine Élie Leyritz, représentée par sa sœur Angélique Rose Leyritz

+ 27/07/1822 Grande Anse (Le Lorrain) ; 82 ans

x 02/07/1765 Basse Pointe, Jean Baptiste Bruno **ASSIER de MONTROSE**, fils de Jean ASSIER, ancien doyen du conseil supérieur de la Martinique, et Marthe Rose ROBLOT

o 10 b 23/09/1737 Rivière Salée

+ 01/07/1804 Grande Anse

d'où 8 enfants et nombreuse postérité ²³

²² L'acte est daté par erreur de 1742 (registre collationné et non original) mais figure bien entre un acte du 10/09 et un autre du 05/10 dans l'année 1741. L'année 1742, donnée dans la généalogie de *La vie d'un colon*, est reprise dans toutes les généalogies sur Geneanet.

²³ Voir 209 *anciennes familles subsistantes de la Martinique* d'Eugène Bruneau-Latouche, Chantal et Philippe Cordiez.

Le testament olographe de Guillaume Ferréol de LEYRITZ (1.5)

M^e Catala, 19 vendémiaire XIII (11/10/1804) ²⁴

Guillaume Ferréol de LEYRITZ est décédé à 79 ans le 11 octobre 1804, veuf sans enfant depuis près de 20 ans. Il était resté sur l'habitation familiale de Basse Pointe avec son neveu, Jacques Calixte Michel, fils de son frère aîné Michel Dominique décédé en 1779. L'habitation familiale était en société entre l'oncle et le neveu. Guillaume Ferréol avait rédigé le 14 juillet 1801 son testament olographe, déposé chez le notaire Catala le jour même de son décès. Testament de 11 pages.

Après la demande de messes pour le repos de son âme et de celle de son épouse et un legs de 4 000 livres pour les pauvres de la paroisse, il donne la liberté à la mulâtresse Marie Antoinette et ses 4 derniers enfants, « en récompense des soins qu'elle continue de me rendre », si son affranchissement à Montserrat ne peut valoir à la Martinique, et sa succession paiera pour elle et ses enfants ensemble 500 livres par an pour nourriture.

Il déclare que les intentions de sa femme et de lui-même avaient été de donner à monsieur Alexandre de Leyritz de Saint Malo le métif Médéric, enfant de la mulâtresse Marie Antoinette, sous la condition qu'il le mènerait en France et lui donnerait la liberté. Mais Alexandre de Leyritz est mort peu après et ses héritiers étant hors de remplir cet engagement il prie ses propres héritiers de ne pas s'opposer à son affranchissement et de retenir pour cela sur ses biens 1 500 livres.

Nombreux legs :

- à M. Desgrottes de Montgarnier, « ma négresse Marie Michel » à condition de lui obtenir la liberté ;
- à M. Mathieu Duportail mon parent, 3 000 livres ;
- à Mme de Leyritz de Saint Malo, veuve de Charles de Leyritz, ou à son fils Malo, armateur, 2 000 livres ;
- à Mlle Calixte Courmont ma fille (sic ?), 3 000 livres ;
- à M. Auguste Ferréol de Percin, 4 000 livres ;
- à ma filleule, Camille Allant, 1 500 livres ; à mon filleul Ferréol Sibié 2 000 livres ; à mon filleul François, fils de la métive dite Mme Batteau, 660 livres ; à mon filleul Balthasar, fils du mulâtre libre Jean, 660 livres ;
- aux prêtres et veuves mères de famille émigrés en Angleterre 3 000 livres à prendre sur les fonds particuliers que j'ai chez MM Bourdieu Chollet et Bourdieu.
- aux enfants de Mme veuve de Saint Martin ma nièce, vivants lors de mon décès, 15 000 livres à partager entre eux ; même somme aux enfants vivants de mon neveu Alexis de Leyritz ;
- à Catherine Assier de Montrose, 4 000 livres et le mulâtre Humbert fils d'Eulalie ;
- à dlle Victoire Assier ma nièce, 6 000 livres ;
- à mon neveu Pierre Jean Marie Assier de Pompignan 4 000 livres ;
- à mon neveu et filleul Guillaume Elisabeth François Assier de Montferrier 6 000 livres ;
- à dame Rose Assier de Montrose ma nièce épouse de M. Reinal 4 000 livres ;
- à dame Catherine Joseph Assier ma nièce épouse de M. de Gentile 4 000 livres ;

²⁴ Nous ne commenterons pas les divers actes notariés (testaments, inventaire après décès, contrat de mariage) résumés dans cet article, pour ne pas allonger encore celui-ci, mais nous en signalons l'intérêt tant social que familial.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

à mon neveu Louis Assier de Montrose 4 000 livres ;
à dame Jeanne Victoire Assier de Montrose ma nièce épouse de M. Fortier,
4 000 livres ; aux enfants de mon neveu Testart, de Bordeaux, vivant lors de mon
décès, 24 000 livres à partager entre eux par égales parts ; si mon neveu Testart
est vivant, le legs à ses enfants demeure caduc ;
aux enfants de Mme Maury de Bordeaux ma nièce vivant lors de mon décès,
15 000 livres à partager entre eux ; si elle est vivante ce legs à ses enfants est
caduc ;
à M. François de Bouillé mon petit neveu et à demoiselle Amélie de Bouillé sa sœur
ma petite nièce 20 000 livres à partager entre eux par égale part.

Légataires généraux et universels :

pour un quart, Jacques Calixte Michel de Leyritz mon neveu
pour un quart Victoire de Leyritz sa sœur épouse de Mr Assier de Montrose
pour un autre quart Mr François Michel de Leyritz officier de Viennois, Mr Ferréol
chevalier de Leyritz, Mr Alexis de Leyritz, dame Joséphine de Leyritz veuve de
Mr de Saint Martin, mes neveux et nièce, conjointement ; en cas de décès
de Mr Alexis de Leyritz et dame veuve de Mr de Saint Martin avant moi, je leur
substitue leurs enfants ; si le sieur François Michel de Leyritz et le sieur Ferréol
chevalier de Leyritz décèdent avant moi laissant des enfants nés ou à naître en
légitime mariage, je leur substitue lesdits enfants ; si l'un d'eux décède avant moi
sans enfant sa part accroîtra celle de ses frères et sœurs
pour l'autre quart Monsieur Testart et Mme Maury, de Bordeaux, mes neveu et nièce ;
en cas de décès leur quart accroîtra la part des autres légataires, par souche et non
par tête.

à Mr Assier de Montrose mon beau-frère, mon mulâtre (? nom en marge), sa femme
Eulalie, leurs enfants Casimir, Céleste et Marguerite
aux enfants de Mr Calixte Michel de Leyritz mon neveu, les nègres Gonsalve, Siriaque
et Constantin, la négresse Balzamie avec ses enfants nés et à naître

« Mon intention est que les légataires universels trouvent au moins dans ledit legs
universel les quatre quints de mes biens propres, déduction faite de la part contributive
dans les dettes passives ». Si les quatre quints sont entamés par les legs particuliers,
le déficit sera fourni aux légataires universels par les légataires particuliers. « Les legs
pieux et les legs pour liberté ne contribueront pas au déficit qui sera supporté en entier
par les autres légataires particuliers ».

Exécuteurs testamentaires, Mr Assier de Montrose mon beau-frère et Mr Calixte
Michel de Leyritz mon neveu.

« J'espère qu'ils voudront bien s'en charger et que par leurs bons soins l'union qui
a toujours régné dans la famille ne sera aucunement affecté (affecté ? marge). »

Nous suivrons la descendance des deux frères séparément.
C'est le dernier, François Étienne, dont la postérité est la plus importante.

**Postérité de 1.1 Michel Dominique de LEYRITZ
x 1756 Marie Camille Gaigneron de JOLLIMONT de MAROLLES
(Martinique)**

1 Marie Angélique Camille de LEYRITZ

- o 28/03 b 09/04/1757 Basse Pointe ; p Michel Leyritz, secrétaire du roi ;
m Charlotte Angélique Papin épouse Gaigneron Jolimon, grand-mère
+ 25 (+) 26/08/1793 Roseau (Dominique) ²⁵ ; 37 ans, fièvre jaune ²⁶ ; signatures :
Bexon, Feysse, Rousseau de Culleville, Bence.
- x 02/03/1778 Basse Pointe, Pierre Christophe Louison comte **de BOUILLÉ DU
CHARIOL**, fils de + haut et puissant seigneur Jean Gaston comte de Bouillé,
chevalier de Saint Louis, seigneur d'Hauterive, et haute et puissante dame Louise
de GUILLOMANCHE DU BOSPAGE ²⁷
procurateur de sa mère (19/07/1777, M^e Bonfils et Chomette à Issoire en
Auvergne) à haut et puissant seigneur messire François Claude Amour marquis
de Bouillé, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur général des îles
Martinique et Sainte Lucie
capitaine puis colonel au régiment de Viennois Infanterie, chevalier de Saint Louis
et de Cincinnatus
- o 03/02/1754 Hauterive, diocèse de Clermont en Auvergne (Allier, 03)
+ 30/04/1792 Basse Pointe ; environ 38 ans

2 Jacques Calixte Michel de LEYRITZ

- écuyer
rachète les parts de sa sœur et ses neveux et devient seul propriétaire de
l'habitation Leyritz
achète le 26/10/1819 le château de la Boutelaye à Lésigny sur Creuse (Vienne)
avec moulin, réserve et terres labourables, à Charles Jules Louis Marie Émon
comte de Menou, chef d'escadron (132 000 francs, MC/ET/XXVIII/743) ;
il y recueille sa cousine Marie Louise Joséphine veuve Saint Martin (1.6.5)
en 1821-1824
- o 14/10 b 11/11/1759 Basse Pointe ; p Jacques Gaigneron Jollimon, écuyer, oncle ;
m Marie Anne Catherine Marraud épouse Leyritz, grand-mère
+ 14/04/1828 Paris, rue des Tournelles ; 69 ans, veuf ²⁸
Cm M^e Catala 01/05/1785
- x 09/05/1785 Le Lamentin (2^e degré de parenté) Marie Rose Angélique de BENCE
de SAINTE-CATHERINE, fille de + Nicolas François, écuyer, conseiller au conseil
souverain, et + Marie Rose Gaigneron de JOLLIMONT
- o 24/06/1766 Le Lamentin
+ 07/08/1827 Paris ; 61 ans, rue Louis le Grand ²⁹
Inventaire après décès M^e Petit 20/08/1827 (voir plus loin p. 21-22)

²⁵ Microfilm du registre de Roseau aux archives de la Guadeloupe.

²⁶ Voir GHC 224, avril 2009, p. 5864 : « Fièvre jaune et Martiniquais réfugiés à la Dominique en 1793 ».

²⁷ Voir « Les BOUILLÉ aux Antilles » GHC 97, octobre 1997, p. 2086-87.

²⁸ Table de succession (DQ8), relevé France généalogique.

²⁹ Table de succession (DQ8), relevé France généalogique. Et inventaire après décès (ci-après).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le testament olographe de Marie Camille GIGNERON veuve de LEYRITZ (1.1) rédigé en 1793 et trouvé en 1802

Le 13 janvier 1802 M^e Catala transcrit dans son registre le testament olographe de Marie Camille GIGNERON veuve de Michel Dominique LEYRITZ, trouvé en procédant à la vérification et à l'inventaire des papiers de Mme veuve de Leyritz à Basse Pointe. Ce testament avait été rédigé le **1^{er} octobre 1793**. C'est le seul document transcrit de l'inventaire après le décès de Mme de Leyritz, le 18 décembre 1801 sur son habitation de Basse Pointe.

Huit ans ont passé depuis la rédaction du testament et certaines personnes citées sont décédées, à commencer par sa fille, veuve depuis 5 mois du comte de Bouillé et décédée à la Dominique 2 mois avant la rédaction du testament, avec sa fille Fanny, deux décès que sa mère ignorait.

Testament très détaillé de tous ses biens, en particulier de ses esclaves, et de l'attribution de chacun de ces biens.

L'inventaire après décès aurait permis de comparer l'état des personnes citées et des biens entre le testament et le décès.

600 livres à l'église de Basse Pointe pour 4 messes de requiem à perpétuité

200 livres au curé de Basse Pointe pour des messes dès son décès

2 000 livres pour les plus indigents de la paroisse

200 livres à Rélise, fille de Mme Sainte Ville

200 livres à Mlle Clevos

1 000 livres à chacun de mes filleuls, fils de mon frère Desmornes [Jacques Philippe Gaigneron Jollimont Desmornais] et ma belle-sœur Marol [Marie Elisabeth Desvergers de Sanois veuve de Charles Joseph Gaigneron Jollimont de Marolles], si ma succession le permet à mes enfants

100 écus aux 2 demoiselles Beauquiet, Caten et Véronique et le nègre Hipolite à Caten

15 000 livres au fils aîné du comte de Bouillé et de ma fille : je prie mon fils de faire vendre toutes les bêtes à cornes et chevalines et autres qui appartiennent en propre à mes enfants, d'en faire un capital qu'il réunira à ces 15 000 livres et de placer cela pour subvenir aux besoins de ces pauvres enfants ; si mon petit-fils et filleul fils du comte de Bouillé décède avant sa majorité sans que cette somme eût servi à son avancement dans le service militaire, elle appartiendra à ses deux sœurs, mes petites-filles Fany et Émélie.

Le métif Louis fils de la mulâtresse Marie Rose à mon petit-fils et filleul fils du comte de Bouillé ; qu'il ne soit pas vendu mais loué et le produit employé pour les besoins de mon petit-fils.

12 000 livres à mes deux petites-filles ; que ma belle-fille Mme de Leyritz protège et favorise sa belle-sœur ma fille Mme de Bouillé.

La négresse Sabine et ses deux enfants, Fulgence et la petite mulâtresse Marie Angélique, et la négresse Marie Louise à mes deux petites-filles Fany et Émélie et une vache à chacune.

Jervès et sa fille à ma belle-fille Mme de Leyritz.

Le mulâtre Maximin et le nègre Fleury (que j'avais destiné à ma petite-fille Adèle) à mon fils Leyritz.

2 000 livres à mon petit-fils Auguste fils de mon fils Leyritz ³⁰.

³⁰ Il est décédé à Roseau moins d'un mois avant, le 09/09/1793, ce que sa grand-mère ignorait.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

A ma fille Mme la comtesse de Bouillé, le nègre Louis, le câpre Thimothé, sa femme Victoire, sa fille Élisabeth, ses fils Gabriel, Filémon et Pierre et tous les enfants qui naîtront, la négresse Sophie et ses 3 enfants, Galine, Perpétue et Donat, Gervaise et son fils Abel, le nègre Étienne, la négresse Rose femme de Paul et ses enfants Paul, Jeanne Rose, Themise, Élie, Moïse et ceux qui naîtront.

Liberté à Paul « pour m'avoir toujours été fidèlement attaché dans toutes les circonstances ». Comme mes moyens et ceux de ma fille la comtesse de Bouillé ne nous permettent pas de lui donner de quoi s'affranchir, je la prie de lui donner 3 moèdes et de lui faciliter les moyens de travailler pour lui et, quand il pourra acheter sa femme, de la lui vendre. Je demande à ma fille de la garder toujours à son service jusqu'à ce que son mari puisse avoir Les moyens pour l'acheter, d'avoir des bontés pour elle et de lui donner 1 moède.

Liberté et 2 moèdes à ma servante Euphrasie. « Si elle veut rester sur l'habitation, je prie mon fils de la souffrir et, pour peu que cela ne lui plaise pas je prie ma fille Mme la comtesse de Bouillé de l'engager à se retirer avec ses parents. »

Suit la distribution détaillée de son linge de lit et de table, de ses meubles dont, à sa fille, « mon petit prie-Dieu qui me sert de bureau et tous mes livres de piété en la priant d'en faire bon usage. ». Puis vient le détail de l'argenterie, distribué entre sa fille, principalement, et son fils et sa belle-fille d'autre part. Une partie de l'argenterie a été envoyée par Paul à la Dominique.

Tout ce qui restera de ses biens après le compte réglé à son fils ira à sa fille. Mais « comme les circonstances changent toutes choses aujourd'hui, je ne peux pas prévoir si la portion de mon fils Leyritz ne sera pas presque aussi triste que celle de ma fille, je craindrai de commettre une injustice envers mon fils en donnant les deux billets à ma fille. Je ne lui donne que le premier billet de 45 000 livres que j'ai eu de la succession de mon pauvre frère Gaigneron Desmares et qui m'est dû par ma belle-sœur, son légataire universel. Je laisse l'autre billet de pareille somme au pouvoir de mon cher fils (...) Si les choses changent et que votre position n'est pas aussi mauvaise que je le crains et que celle de ma pauvre fille, que je considère chargée de tant d'enfants comme la plus malheureuse de toutes les créatures, sans ressources et sans talents, je prie mon fils Leyritz que s'il n'a pas besoin de cette somme de quarante cinq mille livres de l'abandonner à son neveu et à ses nièces fils et filles du comte de Bouillé et de ma fille la comtesse de Bouillé. »

Je substitue tout ce que je donne à ma fille à ses trois enfants et ma fille en aura la jouissance jusqu'à sa mort.

« Si pour mon malheur Dieu a disposé de mon fils et même de ma fille et de leur oncle, je prie mon cher neveu Bence de vouloir bien être mon exécuteur testamentaire et le tuteur de mes petits-enfants. »

A la fin de l'acte il est précisé que, le 28 juin 1819, le testament a été délivré « pour servir de double minute après avoir été collationné sur l'original du testament et sur le dépôt, le tout étant en la possession des notaires dépositaires des minutes de feu M^e Catala. Signé P. Reculès et Soisson.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.1.1 Marie Angélique Camille de LEYRITZ x 1778 Pierre Christophe Louison comte de BOUILLÉ DU CHARIOL

Le 10 messidor XI (29/06/1803) chez M^e Catala, transport de créances moyennant 67 935 livres argent des îles par Catherine Moreau veuve de Joseph Pierre Serault, demeurant à Ozoir la Ferrière, et autres Serault, à Jacques Calixte Michel de Leyritz, représentant la succession de Christophe de Bouillé et Angélique de Leyritz son épouse : acte obligatoire par les Bouillé à Paris le 10/11/1786 devant M^e Rouen

5 enfants dont 2 survivants.

1 François Marie Michel comte de BOUILLÉ
gouverneur de la Martinique 1825-1827

o 13/01/1779 Basse Pointe

+ 07/06/1853 Paris

x 05/11/1804 St Pierre, Marie Louise Zélie CARRÈRE (1783-1869)

2 Guillaume Camille Épiphan de BOUILLÉ

o 06/01 b 08/11/1781 Basse Pointe

+ 10/12/1782 Saint Pierre Le Fort ³¹ ; environ 2 ans

3 Anne Julie Fany de BOUILLÉ

o ca 1786 Paris, La Madeleine

+ 23 (+) 24/08/1793 Roseau, île de la Dominique ; environ 7 ans ³² ; signatures :
Leyritz, Bence, Papin Dupont, Gaigneron Mariete

4 Adèle Amélie Rose de BOUILLÉ

o 04/02/1790 Clermont en Auvergne (Puy de Dôme)

+ 11/11/1856 Issoire (Puy de Dôme)

x 23/02/1815 Antoine Arthur comte puis **marquis de PONS**

o 11/05/1787 Issoire

+ 24/04/1861 Paris 7^e ; 74 ans

1.1.2 Calixte Jacques Michel de LEYRITZ x 1786 Marie Rose Angélique de BENCE de SAINTE-CATHERINE (Martinique)

Le 28 germinal XI (18/04/1803), chez M^e Catala, le couple de Leyritz-Bence vend à Nicolas François Pierre Bence, frère de Rose Bence, un des membres du tribunal d'appel de la Martinique et habitant du Lamentin, la moitié de l'habitation sucrerie sur laquelle l'acheteur fait sa résidence, et dont il est propriétaire pour l'autre moitié ; la dame de Leyritz en est héritière pour moitié de ses père et mère et pour un tiers de sa sœur décédée veuve sans enfant de Jean Joseph Soubadère de Gimat. Prix de vente, 425 000 livres.

³¹ pbotreau1 sur Geneanet.

³² Sa mère est décédée deux jours après.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1 Marie Françoise Angélique de LEYRITZ

sourde muette ?

o 23/03/1786, ondoyée en danger de mort, b 05/06/1786 Basse Pointe ; p messire Pierre François Bence écuyer, conseiller du roi au conseil souverain, oncle, représenté par Guillaume Ferréol Leyritz, écuyer, chevalier de Saint Louis, commandant du bataillon de Basse Pointe, grand-oncle ; m Marie Camille Gaigneron Jollimon veuve Leyritz, grand-mère
+ /1827

2 Michel Guillaume Auguste de LEYRITZ

le seul de la fratrie cité dans le testament de sa grand-mère en 1793 (puisque seul né et vivant alors ; elle ne savait pas qu'il venait de mourir)

o 30/01, ondoyé en danger le mort 05/02, b 22/05/1792 Basse Pointe ; p Guillaume Ferréol de Leyritz, écuyer chevalier de Saint Louis, grand-oncle ; m Marie Françoise Rose Angélique de Bence Sainte Catherine épouse de Gimat, gouverneur de Sainte Lucie

+ 09/09/1793 Roseau, île de la Dominique ; Jacques Calixte Guillaume Auguste, environ 2 ans

3 Rose Victoire Constance de LEYRITZ

o 05/02, ondoyée 10/02, b 29/06/1795 Basse Pointe ; p messire Nicolas François Pierre de Bence, écuyer, conseiller au conseil souverain, habitant du Lamentin ; m Victoire Marguerite Marie Jeanne de Leyritz épouse Assier de Montroc, de la Grande Anse

+ 05 d 06/04/1821 Lésigny (Vienne), château de la Boutelaye, chez ses parents ; 26 ans

Cm 05/03/1818 (MC/ET/XXVIII/727)

x 30/03/1818 Paris 11^e ³³, André Charles Théodore **DUPONT d'AUBEVOYE** marquis **d'OYSONVILLE**, fils de + Henri Charles chevalier comte d'Oysonville, ancien capitaine au corps royal d'artillerie et chevalier de Saint Louis, et Marie Louise Françoise DUPONT d'AUBEVOYE de LAUBERDIÈRE, domiciliée à Orléans

capitaine de frégate, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur ;
commandeur de la Légion d'honneur en 1833

o 07 b 08/05/1784 Bocé (Maine et Loire, 49)

+ 02 d 04/11/1862 Paris 9^e ; en son domicile rue Godot de Mauroy 41 ; 78 ans
(+) cimetière du Père Lachaise

d'où Émilie Marie o 10/03/1819 + 25/05/1831 Bordeaux, à 12 ans

Voir ci-après « Le beau mariage de la demoiselle de Leyritz »

4 Jean Charles Siméon Michel de LEYRITZ

o 21/04 b 07/05/1799 Basse Pointe ; p messire Jean Bruno Assier de Montrose, chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant du bataillon de la Basse Pointe, membre du Conseil privé ; m dame Marie Angélique Sainte Claire de Bence représentée par Constance de Leyritz, sœur du baptisé (trop jeune pour écrire) ; mère malade

+ /1827

³³ Ne figure pas dans l'état civil reconstitué.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

5 Marie Thérèse Jeanne Clémence de LEYRITZ

- o 03 b 15/06/1801 Basse Pointe ; p messire Jean Baptiste Robert Gaigneron Jolimon, du Lamentin, représenté par messire François Marie Michel de Bouillé ; m Thérèse Régis Désirée Pitaud, de St Pierre ; mère indisposée
- + 1827/ (vivante au décès de sa mère)

6 Rose Marie Louise de LEYRITZ

en 1818 elle obtient une des 3 places gratuites accordées à la Martinique dans les maisons royales d'éducation en France ³⁴

o 16 d 27 thermidor XI (04 d 15/08/1803) Basse Pointe ; p Louis Ferréol Leyritz, négociant à Saint Pierre ; m Rose Victoire Constance Leyritz, sœur

+ 11 d 12/11/1835 Bordeaux, place Dauphine 38 ; 32 ans ³⁵

x 28/03/1827 Paris 9^e ³⁶, Antoine Jules vicomte **d'ESPINAY SAINT-LUC**, fils de + Nicolas Marc Antoine Mathieu Antoine Porcien, comte, et + Alexandrine Marie Victoire LE FILLEUL de LA CHAPELLE capitaine au 2^{ème} régiment de grenadiers à cheval de la garde royale, demeurant quai des Célestins à son mariage

o 20/03/1790 La Chapelle Gauthier (Eure, 27)

+ 11 d 12/08/1853 Saint Ouen près Vendôme (Loir et Cher, 41) ; 63 ans, veuf, propriétaire à Blois ; transcrit 20/08/1853 Blois

d'où deux filles, qui conservent en société l'habitation Leyritz :

Antoinette (1827-1908) x 1848 Gaston d'ESPINAY SAINT-LUC et postérité

Clémentine Louise (1829-1896) x 1852 Alexis de CHASTEIGNER et postérité

Le beau mariage de la demoiselle de Leyritz avec le marquis d'Oysonville 05/03/1818 M^e Petit (MC/ET/XXVIII/727)

- M. André Charles Théodore DUPONT d'AUBEVOYE d'OYSONVILLE, capitaine de frégate, chevalier de Malte, de St Louis et de la Légion d'honneur, fils de + Henry Charles Dupont d'Aubevoye comte d'Oysonville, ancien major d'artillerie, chevalier de St Louis, et Marie Louise Françoise DUPONT d'AUBEVOYE de LAUBERDIÈRE, domicilié chez sa mère à Orléans, étant ordinairement à son service militaire
- Dlle Rose Victoire Constance de LEYRITZ, fille majeure de Jacques Calixte Michel, écuyer, propriétaire à la Martinique, et Marie Rose Angélique de BENCE, demeurant avec ses parents rue de Tournon n° 4.

De l'agrément de

- S. M. Louis dix huit Roi de France et de Navarre
- Son A. R. Monsieur, Charles Philippe frère du Roi
- S. A. R. Marie Thérèse, Madame Duchesse d'Angoulême
- S. A. R. Louis Antoine Duc d'Angoulême
- S. A. R. Charles Ferdinand Duc de Berry
- S. A. R. Marie Caroline Duchesse de Berry
- S. A. S. Louis Philippe Duc d'Orléans

³⁴ 1 LEG4, 03/09/1817 et MAR 57 469-470.

³⁵ peter781 sur Geneanet.

³⁶ État civil reconstitué en ligne. La deuxième page n'a pas été numérisée. Mariage religieux le même jour à la Madeleine.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- S. A. R. Marie Amélie Duchesse d'Orléans
 - S. A. S. Eugène Adélaïde Louise d'Orléans
 - S. A. S. Ferdinand d'Orléans
 - S. Exc Mgr le C^{te} Molé, ministre secrétaire d'État au dep^t de la Marine et des Colonies
- (signatures, pour le Roi en son palais des Tuileries ; pour leurs A. R. et S. dans le palais de chacune d'elles)

Et en présence des parents et amis des futurs époux (...)

Du côté de la future épouse

- Mlle Marie Thérèse Jeanne Clémentine de Leyritz, sœur
- Mlle Rose Marie Louise de Leyritz, sœur
- M. Pierre François Marie Dieudonné Dessalle, conseiller au conseil supérieur de la Martinique, cousin germain
- Mad la comtesse de Bouillé, Dame pour accompagner S. A. R. la Duchesse de Berry
- et M. le Comte de Bouillé, cousins germains
- Mme Louise Joséphine de Leyritz, veuve de Mr de St Martin, tante à la mode de Bretagne
- M. le Comte de Marolles, oncle à la mode de Bretagne
- Mr Louis Assier de Montrose, oncle à la mode de Bretagne
- Mad Latuillerie Malherbe, grand-tante
- Mad des Mornais Fiquepau, tante
- M. Jean Louis Testart, cousin issu de germain
- Mad Marie Edmée Testart, amie de la future
- Mlle Jeanne Suzanne Testart née Pitt Aubert, amie de la future
- Mad Elisa Hussey comtesse de Marolles, tante à la mode de Bretagne
- Mlle Robertine de Marolles, cousine germaine
- Mad Jeanne Rose Victoire Assier de Montrose épouse de Mr Fortas, tante à la mode de Bretagne
- Mr Dominique Jean Baptiste Assier de Montrose, cousin issu de germain
- Mr Edouard Fortier, ami.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Première page de signatures

Louis
Charles M...
e Marie Thérèse
~~Marie Thérèse~~
Marie Thérèse
Marie Caroline
Louis Philippe Orléans
Eugène Adolphe Louis Orléans
Marie Amélie Ferdinand Orléans
Le Marquis d'Orléans
Subout d'ambroyse Cte Joysonville
De comte de Luyritz N. V. C. De Luyritz De Luyritz
Cte J... d'Orléansville
M^r Etienne de Bellij
Le Marquis d'Orléansville
de Luyritz St martin
Le Marquis d'Orléansville
Le Cte de Marolles
Le Cte de Marolles

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Communauté.

Liste des biens du futur époux

- quart indivis comme héritier de son père de la terre de Bouchez, commune de Lasse et de Ponsigné, arrondissement de Baugé (Maine et Loire) ;
- 2/9^e indivis comme légataire à titre universel de Mme Bouthier sa tante dans la nue-propriété de la terre de la Gouberie, commune de Baugé, dont M. Bouthier a l'usufruit comme donataire de son épouse ;
- plusieurs créances (total plus de 50 000) sur divers ;
- 1 000 francs en argent comptant.

Dot de la future épouse

- en avancement d'hoirie de ses parents sur la succession du premier mourant, 3 000 livres argent des colonies (167 000 francs argent de France), payé à la Martinique en argent des colonies par 1/6^e d'année en année, le premier dans la 5^e année de mariage ; jusqu'au remboursement, intérêts 5 000 francs par an sur la place de Bordeaux
- la future est propriétaire légataire particulière de M. de Leyritz son grand-oncle de 422 gourdes (environ 2 400 livres argent de France), somme que son père a placée dans la banque de l'Union à Baltimore ;
- les père et mère donnent chacun par moitié 10 000 francs en trousseau, habits, linge et hardes à l'usage de la future (somme rappelée pour ne pas nuire à l'également entre leurs enfants) ;
- au moyen de cette dot, les futurs époux renoncent à demander au survivant des père et mère aucun compte ou partage des biens ;
- M. et Mme de Leyritz se réservent le retour de la dot dans le cas où la future épouse décèderait sans enfant avant eux ou le survivant d'entre eux.

Des biens composant la dot il entre en communauté 10 000 francs de part et d'autre.

Le 4 septembre 1819, le comte et la comtesse d'Oysonville reconnaissent avoir reçu de Jacques Calixte Michel de Leyritz 55 555 francs, moitié le 09/11/1818 et moitié le 16/12 suivant (les deux premiers 1/6^e de la dot).

L'inventaire après décès de Rose BENCE de SAINTE CATHERINE épouse de Calixte Joseph Michel de LEYRITZ (18/08/1827 MC/ET/XCVIII/923)

Marie Rose Angélique Bence est décédée à Paris le 7 août 1827 dans un appartement loué en garni dépendant de l'hôtel Louis le Grand, dans la rue du même nom, dont le principal locataire est M. Melon. Mais son domicile est le château de la Boutelaye (Vienne) où demeurent son mari et sa fille célibataire Marie Thérèse Jeanne Clémence. Ces derniers sont présentement à Paris, hôtel du Danube, rue Richepanse³⁷, demeure de Rose Marie Louise de Leyritz et de son époux Antoine Jules vicomte d'Espinay Saint Luc, capitaine au 2^e régiment des grenadiers à cheval de la garde royale. Les deux sœurs sont héritières chacune pour 1/3 de leur mère. La 3^e héritière est la mineure Émilie Marie du Pont d'Aubevoye, orpheline de Victoire Constance de Leyritz, dont le tuteur est son père, André Charles Théodore comte

³⁷ Maintenant rue du Chevalier de Saint George, entre le 1^{er} et le 8^e arrondissements.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

d'Oysonville, capitaine de vaisseau, chevalier de Malte et de Saint Louis, officier de la Légion d'honneur, demeurant rue Godot de Mauroy. Il est absent et représenté par sa sœur, Geneviève Émilie, épouse d'Henri Louis marquis Odart de Rilly, colonel d'état-major, chevalier de St Louis, de la Légion d'honneur et de St Ferdinand d'Espagne, qui demeure aussi rue Godot de Mauroy.

Après la liste des vêtements, argenterie et bijoux, vient l'énumération des papiers.

- Achat des terres et château de la Boutelaye à Lésigny sur Creuse, 132 000 francs dont 60 000 comptant (M^e Laisné, Paris, 26/10/1819) ;
- compte-courant avec Pierre Germa et C^{ie} de Saint Pierre, Martinique ;
- compte-courant avec MM Charles et Olivier Durant de Bordeaux ; débiteurs de 20 104 francs ;
 - vente par les mêmes de 42 barriques $\frac{1}{4}$ de sucre brut envoyées par Germa et C^{ie} par les navires Le Ferdinand et Adolphe et le Jules et Julie, 17 227 francs,
 - fret, droits de douane et frais pour une caisse de confitures, un baril de café et un baril de sucre brut envoyés par Germa et C^{ie} et expédiés à la Boutelaye ;
- comptes de M. de Leyritz avec diverses personnes :
 - Mme Louis de Leyritz, de Saint Pierre est débitrice de 290 francs,
 - M. Assier de Montferrier est débiteur pour son fils de 80 francs ;
- M. Assier de Montferrier, chargé de la gestion de l'habitation Leyritz, compte arrêté à la Grande Anse le 31/12/1826 ; balance de 23 667 francs en faveur de M. Assier ;
- par acte chez M^e Feissal, Saint Pierre, 23/10/1826 : François Marie Michel comte de Bouillé, maréchal de camp, gouverneur de la Martinique, ayant agi en son nom et comme mandataire d'Arthur comte de Pons et Rose Amélie de Bouillé son épouse, donne décharge à M. de Leyritz des sommes dont il était comptable envers eux à cause de l'administration qu'il avait de leurs biens (M^e Bonifay 05/01/1820) ;
- contrat de mariage de M. d'Oysonville et Mlle de Leyritz (M^e Laisné 05/03/1818) : dot, quittances, etc.
- M. de Leyritz déclare que par le contrat de mariage de M. le vicomte et Mme la vicomtesse d'Espinay Saint Luc (pas de précision de date et notaire), il a, avec son épouse, constitué en dot à leur fille chacun la moitié de la même somme que pour l'aînée de 167 000 francs (300 000 livres coloniales ancienne monnaie de la Martinique) ; intérêts 9 000 francs par an.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Postérité de 1.6 François Étienne LEYRITZ x 1761 Marie Louise BOURDET (Saint Domingue)

1 François Michel Alexis LEYRITZ

Colonies EE 1290 (26) : gros dossier ; colon de St Domingue, habitant du Fond de l'Île à Vache, né à Torbeck le 30/12/1761, officier au régiment de Viennois ; 1806 : rentré en France il y a cinq ans, mis quatre mois au Temple, exilé à Fontainebleau quatre mois ; auteur de huit mémoires sur la nécessité de détruire l'Angleterre, mis sous les yeux de l'Empereur de germinal 9 à novembre 1807 ; en surveillance à Fronton, Haute Garonne, le 27/07/1808

F/12/2833 : officier au régiment de Viennois depuis septembre 1779, abandonna son régiment en septembre 1791 pour émigrer (était à Hambourg en 1801³⁸) ; domicilié en 1810 à Fronton, colon réfugié de Saint Domingue (1m 73, cheveux châtain, barbe noire, visage ovale, teint brun.

o 30/10 b 02/12/1761 Torbeck ; p Pierre Branda, négociant à Torbeck ; m Renée Mondières épouse Marraud, capitaine de milice du quartier
+ 1810/

2 Juste Louis Ferréol chevalier de LEYRITZ

aspirant garde marine à 17 ans ; lieutenant de vaisseau 01/05/1786 ; campagne pendant la Guerre d'Amérique ; émigré dès septembre 1791 ; sert dans l'armée des Princes jusqu'en octobre 1792 ; passe à la Martinique et embarque sur *La Ferme* le 15/09/1793 ; sert dans la marine espagnole jusqu'en 1799 puis revient à la Martinique et s'y marie ; capitaine de frégate le 31/12/1814 ; admis à la retraite le 01/11/1817³⁹ ; habitant propriétaire aux Trois Ilets

o 12/10 b 12/11/1762 Torbeck ; p Juste Daniel Marraud Descostières, habitant, capitaine de milice du quartier, grand-oncle ; m Louise Blanchet épouse d'Alexis d'Aoust, capitaine de cavalerie, habitante de ce quartier, bisaïeule maternelle
+ 07/07/1819 Trois Ilets, chevalier de Saint Louis, capitaine de frégate, habitant propriétaire sucrier de la paroisse, époux de dame Rose Élisabeth Des Grottes ; déclaré par François Marie Ferdinand Lalung de Férol, chevalier de Saint Louis, de la Légion d'honneur, de la Couronne de fer, de la Réunion et de la Fidélité, 39 ans, habitant propriétaire en ce quartier, et Pierre Jean Charles Barrois, 38 ans, administrateur de l'habitation dite La Pagerie

x 7 frimaire XII (29/11/1803) Macouba (2 à 3^e degré de consanguinité), Rose Marie Élisabeth dite Isariette MARRAUD DES GROTTES, fille de Jean Baptiste Isaïe et Marie Élisabeth CARREAU GASCHEREAU

o 24/10 b 06/11/1786 Macouba

+ 16/12/1856 Martinique Saint Pierre ; place de l'église du Fort, 72 ans, veuve⁴⁰

³⁸ M^e Catala, 24/10/1801 : donation par Ferréol de Leyritz à ses deux neveux, Louis Ferréol à St Pierre et François Michel à Hambourg.

³⁹ Service historique de la Marine.

⁴⁰ Plusieurs généalogies sur Geneanet donnent une date erronée, sans lieu. Merci à Eugène Bruneau-Latouche pour la précision.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Jean Alexis LEYRITZ

Colonies EE 1290 (23, gros dossier : né aux Cayes, St Domingue, émigré de St Domingue à Baltimore, réfugié à la Guadeloupe, chevalier de la Légion d'honneur 13/01/1815, sénéchal et lieutenant général de l'amirauté de Pointe à Pitre 06/02/1815

magistrat colonial, président du tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre

o 09/02/1765, ondoyé le 18/02/1765 Torbeck, étant malade sur l'habitation des parents, baptisé 14/03/1766 Torbeck ; p Alexis Jacques Marraud Huc, habitant de cette paroisse ; m Jeanne Madeleine Mondières épouse de M. Macnémara, habitant de cette paroisse

+ 08/04/1822 en mer au cours d'un voyage vers la France ⁴¹

x 22/05/1798 New York, église St Pierre, Louise Rose GOUIN, fille de Jean Baptiste Ambroise et Anne LEFEBURE

o 06/06/1767 Les Cayes

+ 11/05/1853 Pointe à Pitre

4 Denis Rose LEYRITZ TORZILLE

o 11/08 b 22/09/1766 Torbeck ; p Denis Mac Nemara; écuyer, habitant; m Marie Françoise Trichet épouse de Nicolas de Labiche, écuyer, habitant des Cayes

+ /1792 Cayes du Fond

5 Marie Louise Joséphine dite Rose LEYRITZ

Colonies EE 190 (27) : propriétaire à St Domingue ; lettre au maréchal comte de Gouvion Saint Cyr ministre de la Marine et des Colonies datée de Paris, 33 rue de Tournon, le 02/09/1817 : propriétaire à St Domingue, y ayant perdu toute ma fortune et restée veuve avec 2 fils de l'âge de suivre leur éducation ; demande à être portée sur la liste des secours aux colons réfugiés ; admise état 58 ; secours aux colons réfugiés 25/08/1817

F/12/2833, propriétaire à St Domingue ; 1817 à Paris rue de Tournon, avec 2 fils de 18 et 17 ans ; domiciliée en 1821-1824 à Lésigny sur Creuse au château de la Bouthelais (Boutelaye) chez Jacques Calixte Michel de Leyritz son cousin (1.1.2), en 1825-1848 à Paris ; 1848 : a perdu mari, frère, enfants et toute sa fortune ; vit seule

o 10/12/1767 b 09/02/1769 Torbeck ; p Joseph Bourdet, capitaine de milice, oncle maternel ; m Louise Anne Charlotte Moreau veuve Pinel de St Vincent, habitante + 1848 Paris ⁴²

x 25/07/1786 Torbeck, Pierre Jacques Joseph **SAINT MARTIN**, fils de Jacques François, habitant de la Plaine du Fond, et Jeanne Julienne GIRARD

o 29/06 b 27/07/1758 Torbeck

+ /1801

d'où 8 enfants tous décédés avant elle sans alliance ⁴³

⁴¹ Cité au mariage de son fils en 1844.

⁴² Vie d'un colon 1845 note 19.

⁴³ Généalogie Joubert de Villemarest.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.6.2 Juste Louis Ferréol de LEYRITZ x 1803 Isariette MARRAUD DES GROTTES (Martinique)

- 1 Louis Jean Baptiste Marie Joseph Ferréol dit Émile de LEYRITZ
capitaine de frégate ; chevalier de la Légion d'honneur 17/11/1835 ; commandeur
de l'ordre de St Grégoire le Grand 20/09/1848 ⁴⁴ ; capitaine de port à Saint Pierre
en 1874-1877
o 19/09 b 02/10/1804 Macouba ; p Jean Baptiste Isaïe Marraud Desgrottes, grand-
père ; m Marie Louise Joséphine de Leyritz veuve Saint Martin, tante
+ 08 d 09/08/1877 Saint Pierre ; 73 ans, capitaine de port
x 21/01/1833 Saint Fiacre-sur-Maine (Loire Atlantique, 44) Marie Louise Madeleine
dite Marlise NOURY, fille de Gabriel Henry François baron Noury, ex-commissaire
ordonnateur en chef des armées, ex-directeur de la Guerre, militaire en retraite,
chevalier de St Louis et officier de la Légion d'honneur, et Marie Louise dite
Marlise VILLERS
o 23/04/1811 Nantes (44
+ 27 d 28/12/1884 Rennes (35), veuve, 73 ans
d'où 4 filles
- 2 Élisabeth Dominique Charles François de LEYRITZ
Colonies EE 1290 (24) : Admis aux secours avec son frère sur la liste des colons
de St Domingue (sic) en 1824 ; père mort il y a 5 ans en laissant 9 enfants dont
l'aîné âgé de 19 ans est depuis un an dans la marine
F/12/2833, certificat de vie à Poitiers en 1824-1826 avec son frère Frédéric comme
fils de colon propriétaire à St Domingue (sic)
notaire à Fort de France (1828-1842), membre du conseil privé et du conseil
général ; maire de Fort de France (1837-1840)
o 01 d 15/02/1806 Saint Pierre le Mouillage
+ 01/05/1848 Saint Pierre ; 42 ans
x 30/06/1834 Fort Royal, Louise Ernestine TIBERGE, fille de + Antoine Nicolas,
chevalier de St Louis (+ 11/04/1825) et Alix Polixène GARNIER LAROCHE
o 21/01/1819 Fort Royal
+ 1848/ (alors à Paris)
sans postérité
- 3 Anne Louise Marie dite Laure de LEYRITZ
o 20/01/1807 St Pierre le Mouillage ⁴⁵
+ 15 d 16/03/1887 Saint Pierre ; dite par les témoins, amis, âgée de 80 ans et née
au Macouba
x 26/01/1830 St Pierre le Fort, Maurice Émile Ferdinand **CHÉNEAUX**, fils de
+ Maurice Émile et Marie Catherine CARREAU GASCHEREAU
négociant
o 23/05/1802 Springfield, USA
+ 18/10/1833 Bordeaux (33)
d'où postérité **CHÉNEAUX de LEYRITZ** (voir 7 Michel Frédéric Guillaume de
LEYRITZ), non suivie ici, dont :

⁴⁴ Informations détaillées sur lui, pceillier sur Geneanet.

⁴⁵ Les 6 premiers mois de 1807 manquent mais date et lieu sont donnés au mariage.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.6.2.3.1 Gustave Rose Marie Maurice Léopold CHÉNEAUX puis CHÉNEAUX de LEYRITZ ⁴⁶

médecin à St Pierre

o 30/09 d 05/10/1833 St Pierre

+ 18/08/1891 Morne Rouge ; cyclone

Cm 08/01/1860 M^e Julien Ernest Duchamp, Saint Pierre

x 09/01/1860 St Pierre, Marie Jeanne Adèle CASENEUVE, fille de + Jean Baptiste (+ 07/06/1851 Saint Pierre) et Marie Émilie CHÉNEAUX

o 03 d 27/07/1838 Saint Pierre

+ 18/08/1891 Morne Rouge ; cyclone

d'où postérité

4 Félicité Marie Élisabeth Alexis dite Betsie ⁴⁷ de LEYRITZ

o 20/04 d 09/05/1809 Macouba (chez sa grand-mère maternelle) ; père absent ; parents habitants des Trois Ilets ; déclaré par Mme Isaïe Desgrottes sa grand-mère et Mme Havre, tante de la mère

+ 27/11/1874 St Pierre

x 11/07/1849 St Pierre, Paul Alexandre Théobald DURIEU, fils de Jean Baptiste et Lucienne THIERRY de BELLEFOND ⁴⁸

notaire au Lamentin (1831-1853), gérant du journal Le Propagateur à Saint Pierre (1874),

o 02/05/1807 Sainte Marie

+ 1878

ax 08/10/1833 Le François, Louise Élisabeth dite Lézia ou Liséa HODEBOURG DES BROSSES, fille de Louis Marie et Marie Gabrielle Élisabeth REZARD de WOUVES

o 05/05/1811 Fort Royal

+ 03/05/1845 Fort Royal

d'où postérité **DURIEU de LEYRITZ**, non suivie ici (voir 7 Michel Frédéric Guillaume de LEYRITZ) :

1.6.2.4.1 Théobald Yves Marie Joseph DURIEU de LEYRITZ ⁴⁹

étudiant en droit à Rennes en 1874 ; avocat près la cour d'appel d'Alger, chevalier de la Légion d'honneur 30/12/1918

o 08/10 d 02/11/1852 Fort de France

+ 07/10/1940 Alger

x 29/08/1875 Toulouse (31), Laurence de CATALOGNE, fille de Gédéon et Louise Hylaris TIBERGE

d'où postérité

5 Rose Victoire de LEYRITZ

o 27/04 d 24/06/1811 Macouba ; (chez sa grand-mère maternelle)

+ 1884/

sans alliance

⁴⁶ Informations sur lui, bruantrenaut sur Geneanet.

⁴⁷ Anne Marie Alexina Félicité Elizabeth sur son faire-part de décès.

⁴⁸ Informations sur lui, bruantrenaut sur Geneanet.

⁴⁹ Informations sur lui, bruantrenaut.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

6 Michel Frédéric Guillaume de LEYRITZ ⁵⁰

admis aux secours : voir son frère Charles (2) ; négociant à Saint Pierre
autorisé le 16/12/1879 à transmettre son nom aux fils de ses deux sœurs :
CHÉNEAUX de LEYRITZ et DURIEU de LEYRITZ ; transcrit état civil St Pierre
20/02/1880 (n° 313 et 314)

o ca 1812 Trois Ilets

+ 15 d 16/11/1897 Saint Pierre ; 85 ans, né aux Trois Ilets, célibataire

* Marie Joséphine MARRAUD de SIGALONY, fille de Jean Joseph et Gertrude
Lisette SOPHAYA ⁵¹

couturière

o 20/09/1835 Le Lorrain

+ 10/01/1891 Le Lorrain

7 Rose Vincente Nathalie de LEYRITZ

o 09 d 29/03/1814 Macouba ; déclaré par sa grand-mère maternelle ; parents
habitants des Trois Ilets

+ 1874/

sans alliance

8 Juste Henri Joseph de LEYRITZ

o ca 1817

9 Louis Victor Léopold de LEYRITZ

o 10/04 d 13/05/1819 Saint Pierre ; père habitant des Trois Ilets

1.6.2.1 Louis Jean Baptiste Marie Joseph Ferréol dit Émile de LEYRITZ x 1833 Marie Louise Madeleine dite Marlise NOURY

Nota : branche en France. Source de ce qui suit, diverses généalogies sur Geneanet.
Le patronyme est parfois FERRÉOL de LEYRITZ.

1 Alice Marie Louise Joséphine de LEYRITZ

o 20/01/1834 Nantes (44)

+ 27/07/1912 Rennes (35) ; 78 ans ⁵²

x 27/11/1855 Lorient (56), Henry Gabriel **CHAMPION**, fils de Jean Marie et
Gaétane Mézélique NOURY

contrôleur des contributions directes

o 20/11/1820 Rennes

+ 25/11/1867 Léhon (22)

d'où 4 enfants

2 Sarah Henriette Pauline de LEYRITZ

o 20/11/1838 Nantes (44)

+ 22/08/1904 Rennes (35)

x 07/07/1856 Lorient (56) Hyacinthe Baptiste Émile Anne **LODIN**, fils de
+ Hyacinthe et Émilie LEGENDRE

⁵⁰ Informations sur lui bruantrenaut.

⁵¹ Cobollet et Wilfrois sur Geneanet.

⁵² Très nombreuses personnes dans le faire-part de décès (collection Châtelet sur Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

banquier à Falaise

o 29/07/1827 Bazouges la Pérouse (35)

+ 10/11/1870 Fougères (35)

d'où postérité

3 Valentine Rose Élisabeth de LEYRITZ

o 14/02/1845 Nantes (44)

+ 07/11/1922 Paris 6^e

(+) cimetière de Montmartre

x 17/05/1882 Rennes, Georges Marie Antoine **CEILLIER**, fils de + Auguste Marie Louis, directeur de l'enregistrement, et Adèle Marie Françoise Amélie PION médaille militaire 1870, conservateur des hypothèques

o 26 d 28/05/1842 Paris 8^e

+ 07/06/1920 Paris 6^e

d'où postérité

4 Laure Marie Justine Nathalie de LEYRITZ

o 10/08/1847 Lorient (56)

+ 21/02/1938 Malestroit (56)

Cm 15/07/1887 M^e Lucereau

x 17/07/1887 Rennes ⁵³, Raoul Charles Victor **LE ROY (puis LE ROY DES CLOSAGES)**, fils de + Charles Nicolas François (+ 01/08/1857 Pont Lévêque) et + Aspasia Victoire DECLÉE (+ 14/10/1877 Pont Lévêque)

ingénieur civil domicilié à Champigny sur Marne en 1887

o 12 d 13/05/1834 Lisieux (14), père avocat, juge suppléant du tribunal de première instance

+ 05/11/1900 Vannes (56)

sans postérité

1.6.3 Jean Alexis de LEYRITZ

x 1798 Louise Rose GOUIN

(Guadeloupe)

**(branche présentée par Joubert de Villemarest ;
ascendance de Saint-John Perse)**

1 Alexis Ferréol Joseph Ambroise de LEYRITZ

écuyer ; lieutenant au 2^e bataillon de la Guadeloupe en 1824, capitaine 1833, colonel 1843, lieutenant-colonel du 21^e régiment d'infanterie de ligne en garnison à Cherbourg en 1844, général pendant la campagne d'Afrique, combat en 1849 à Rome avec les zouaves pontificaux contre les sardo-piémontais, général de brigade 1852, commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre de Saint Grégoire le Grand ; 1861 retraite au château de la Chaumette à Joué les Tours (dossier à Vincennes)

Colonies EE 1290 (23 bis) gros dossier : né le 06/02/1799 à Baltimore, lieutenant au second bataillon en Guadeloupe, débarqué à Saint Nazaire le 15/04/1825

o et b 07/04/1799 Baltimore ; p (représenté) Jean Baptiste Ambroise Gouin ;

m Louisa Joséphine de Leyritz Saint Martin

+ 12/04/1874 Paris, rue de Miromesnil

⁵³ Année et lieu sur Geneanet. Recherche complémentaire dans l'état civil faites.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ax 02/01/1844 Cherbourg, Augustine Amélie BOUCHER de MORLAINCOURT, fille de Maxime Henry Ernest, chevalier de St Louis, officier de la Légion d'honneur, colonel commandant la place de Cherbourg, et Élisabeth Augustine Caroline MARCHANT DUPERRAY, domiciliés à Cherbourg

o 21/10/1820 Cherbourg

+ 02/04/1854 Tulle

d'où une fille, Amélie, morte à 3 ans, et un fils mort-né à Rome en 1849

Cm 23/04/1856 M^e Chambert, Tours

bx 13/05/1856 Paris 2^e (état civil reconstitué), Élisabeth Eugénie BONNARD, fille d'Ennemond, général de division, chevalier de St Louis, commandeur de la Légion d'honneur, et Élisabeth Caroline FRANTZEN

o 11/03/1808 Tours

+ 21/10/1897, château de la Chaumette, Joué les Tours (Indre et Loire), 86 ans

ax Joseph Laurent Jules comte de LAGRANGE

sans postérité

2 Rose Marie Louise Stéphanie de LEYRITZ

Colonies EE 1290 (25) : demoiselles Louise et Alexina Leyritz, passages pour la Guadeloupe 18/10/1824

o 17 b 28/03/1801 Basse Pointe ; p messire Louis Ferréol chevalier de Leyritz, de St Domingue ; m dlle Marie Rose de Bence épouse de Michel de Leyritz, de Basse Pointe

+ 21/04/1866 Pointe à Pitre, 31 rue d'Arbaud, maison de dame veuve Jean Fleury où elle habite

x 29/01/1823 Pointe à Pitre, Jean Baptiste Auguste **CAILLE**, fils de Jean Samuel et Marie Anne Augustine HOUDIN LE BOUCHER

notaire à Pointe à Pitre

o 12/02/1795 Pointe à Pitre

+ 14/11/1828 Marseille

d'où postérité (ascendance de Saint-John Perse)

3 Joséphine Rose Jacqueline Alexandrine de LEYRITZ

o 19 d 29 messidor XII (o 08 d 28/07/1804) Basse Pointe ; p Michel Leyritz, habitant de Basse Pointe ; m Rose Adélaïde Gouin Labiche de Reignefort, « demeurant au continent »⁵⁴, représentée par Marie Louise Joséphine Leyritz, sœur

+ 23 d 27/02/1843 Pointe à Pitre, maison de la dame veuve Houdin d'Orgemont, rue du Morne à Caille (tremblement de terre)⁵⁵

x 20/10/1824 Pointe à Pitre, Charles Anatole **LEGER**, fils de Prosper Louis et

+ Adélaïde COCHOIS DU ROZOIR

notaire, adjoint au maire de Pointe à Pitre

o 11/10 b 18/02/1803 Paris, St Germain l'Auxerrois

+ 09/09/1883 Pointe à Pitre

bx 30/01/1845 Paris, Alexina Perrine Amélie Louise de LEYRITZ (sa belle-sœur ci-après)

sans postérité

⁵⁴ Sic : au continent d'Amérique.

⁵⁵ Voir détails en fin d'article.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

4 Alexina Perrine Amélie Louise de LEYRITZ

toujours malade ; avec sa mère à Paris depuis 1833 ; se marie à Paris (demeure en 1845 rue Vieille du Temple 123) et retourne en Guadeloupe

Colonies EE 1290 (25) : demoiselles Louise et Alexina Leyritz, passages pour la Guadeloupe 18/10/1824

o 05/09 b 09/12/1806 Petit Bourg ; p Édouard Michel Neau, commissaire commandant du Petit Bourg ; m Anne Perrine Douillard épouse de Pierre Arnoux Roujol (dossier de l'indemnité de St Domingue) ; d 21/12/1818 Pointe à Pitre

+ 11/06/1856 Pointe à Pitre

x 30/01/1845 Paris 7^e, Charles Anatole **LEGER** (son beau-frère ci-dessus), alors adjoint au maire de Pointe à Pitre

sans postérité

Le patronyme est donc éteint.

Les LEYRITZ et l'indemnité de St Domingue

Dans les volumes de l'Indemnité de St Domingue, on trouve plusieurs fois Louise Rose GOUIN veuve LEYRITZ (1.6.3) en 1833 :

- parmi les 30 héritiers de Rossignol Lachicotte Desdunes Louis et son épouse Boisbelaud, pour un terrain aux Gonaïves et pour une cotonnerie et un terrain à Saint Marc,
- parmi les 15 héritiers de François Denis Lefèvre de la Chaussée pour une cotonnerie à la Petite Rivière,
- parmi les 12 héritiers de Georges Damien de Lafresselière pour une sucrerie à Torbeck
- parmi les 19 réclamants pour un terrain à Cavaillon (Saint Louis) dont l'ancienne propriétaire était Madeleine Françoise Verdier veuve Lefebvre de Vignon

En 1832-1833 :

A Torbeck, les ayants droit pour les 2/3 de la sucrerie Leyritz et Redon à la Plaine du Fond dont les anciens propriétaires étaient François Étienne de Leyritz et Marie Louise Bourdet son épouse (1.6) sont

- Leur fille Marie Louise Joséphine veuve Saint Martin (1.6.5), pour 1/3 (16 000 francs)
- La veuve (Louise Rose Gouin) et les enfants de leur fils Alexis (1.6.3) : Alexina Perrine Amélie Louise, Rose Marie Louise Stéphanie épouse Caille, Joséphine Rose Jacqueline Alexandrine épouse Leger, Alexis Joseph Ambroise, conjointement pour 1/3 (16 000 francs)

A Torbeck aussi, les seuls héritiers de la sucrerie Leyritz et Redon et de la cotonnerie Marraud Charloy à la Plaine du Fond, dont les anciens propriétaires étaient Louis Juste Ferréol Leyritz et Marraud Charloy Desgrottes, sont (conjointement pour 28 540 francs) :

- Rose Elisabeth Marraud Desgrottes veuve de Leyritz (1.6.2)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- Elisabeth Alexina, Rose Victoire, Michel Frédéric Guillaume, Rose Vincente Nathalie, Juste Henri Joseph et Louis Victor Léopold de Leyritz (1.6.2.4 à 10) ⁵⁶

Au Port Salut, les héritiers des anciens propriétaires d'une indigoterie, Christophe comte de Bouillé et son épouse Marie Camille Angélique de Leyritz (1.1.1) sont leurs deux enfants, François Marie Michel et Amélie Rose épouse du comte de Pons (18 000 francs)

Nous relevons enfin en 1830 à l'Arcahaye, parmi les nombreux ayants droit héritiers de la sucrerie Thomas, Marguerite de Gorse veuve Leyritz, de la branche de Saint-Malo.

Conclusion

Le patronyme (de) LEYRITZ s'éteint au XIXe siècle. Il se transmet sous la forme CHÉNEAUX de LEYRITZ.

L'étude de cette généalogie met en valeur les déplacements entre les îles et sur le continent américain, dus en partie aux troubles révolutionnaires :

Des 3 premiers frères Leyritz, les deux aînés restent sur l'habitation familiale de la **Martinique** (1.1 et 1.5). Calixte Jacques Michel (1.1.2), l'unique fils du fils aîné, marie ses deux filles dans la noblesse de France.

François Étienne, le dernier des 3 frères (1.6) tente sa chance à **Saint Domingue** où il épouse une créole. Un de ses fils, Louis (1.6.2), officier de marine, revient s'établir à la **Martinique** et son fils aîné passe en **France**, d'où postérité par les filles. L'autre fils, Alexis (1.6.3), se réfugie à **New York**, y épouse une créole domingoise, elle aussi réfugiée, et passe à la **Guadeloupe** où il est magistrat colonial. Son fils, né à Baltimore, fait carrière dans l'armée en **France** ; sans postérité. De ses filles, deux nées à la **Martinique** et la dernière en **Guadeloupe**, une seule aura postérité

Un autre élément intéressant est la mention de catastrophes antillaises, tremblement de terre, cyclone, éruption volcanique, épidémies :

Camille de LEYRITZ comtesse de BOUILLÉ (1.1.1) est morte à 37 ans de la **fièvre jaune** à **Roseau, île de la Dominique**, le 22 août **1793**, et sa fille 2 jours avant. Longue liste d'inhumations de réfugiés de la Martinique d'août à fin 1793.

Le tremblement de terre de Pointe à Pitre le 23 février 1843 :

Le 27 février 1843 Ernest Ferdinand Leger, 33 ans, courtier de commerce, et Alexis Edmond Leger, 22 ans, clerk de notaire, déclarent qu'ils « réitèrent la déclaration de décès faite par eux dès le 23 février courant, laquelle n'avait pu être inscrite sur le présent registre qui n'a été ouvert que le 26 du même mois mais avait été reçue sur un cahier provisoire déposé aux archives de l'état civil, du décès de dame Joséphine Rose Jacqueline Alexandrine de LEYRITZ épouse du sieur Charles Anatole LEGER, notaire, domicilié à Pointe à Pitre, née en cette ville (sic), âgée de 38 ans, fille de feu Mr Alexis Jean de Leyritz, président du tribunal de cette ville, et de dame Louise Rose

⁵⁶ Nous ne comprenons pas pourquoi les aînés (1.6.2.1 à 3) ne sont pas cités.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Gouin, décédée ledit jour 23 février dans la maison de la dame veuve Houdin D'Orgemont sise en cette ville rue du Morne à Caille. »

Lors du **cyclone nommé San Magin, le 18 août 1891** sont décédés au **Morne Rouge** Léopold CHÉNEAUX de LEYRITZ (1.6.1.2.3) et son épouse Adèle CASENEUVE, écrasés dans leur maison. Cet « ouragan » qui a duré 4 heures a tué quelque 700 personnes à la Martinique (Un cyclone dans les Antilles : l'ouragan de 1891 à la Martinique, par Edouard Fortier, 1894). Au Morne Rouge le lendemain 19 août, « à la maison servant de mairie », comparaissent devant le maire tous ceux qui viennent déclarer la trentaine de décès (n° 126 à 153). Les derniers des déclarants sont Jules Muratel, 44 ans, secrétaire de mairie, et Cyran Saint Cyr, 60 ans, concierge de mairie, qui déclarent celui de 7 des sœurs de la Délivrande, puis Edouard Mamet, 35 ans, gendarme à cheval, accompagné de Georges Mulot, 33 ans, sergent à la deuxième compagnie d'infanterie de marine, en garnison dans la commune, qui déclarent celui de 6 « inconnus ».

À la suite de la **catastrophe du 8 mai 1902**, Émile CHÉNEAUX de LEYRITZ et sa famille (6 enfants), ainsi que sa sœur Jeanne veuve O'LANYER, qui avaient quitté **Saint Pierre** à temps, reçoivent des secours. Réfugiés à Fort de France, ils quittent ensuite la Martinique pour Bordeaux. Postérité en France.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)